

ASSEMBLEE GENERALE

24 JUIN 2025 – 10h30
Salle Michel LHOMMEDE – MONT-PRES-CHAMBORD

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu (AG du 25/06/2024)
- Intervention de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat mixte du Pays des Châteaux
- Rapport financier 2024
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs
- Rapport moral 2024
- Rapport d'activité 2024
- Budget 2025
- Plan d'actions 2025 :
 - plan d'actions commerciales
 - plan d'actions Communication
 - plan d'actions Accueil
- Adhésions 2026
- Questions diverses

-
- Nombre d'adhérents : 345
 - Membres présents ou ayant donné pouvoir : 86
-

Catherine MONTEIRO, Présidente ouvre la séance de l'Assemblée Générale 2024, remercie les personnes présentes ainsi que les personnes excusées. Elle remercie également M. Gilles CLEMENT, Maire de Mont-près-Chambord pour le prêt de la salle et pour son accueil.

M. Gilles CLEMENT souhaite la bienvenue à tous. Il est très heureux de recevoir cette Assemblée générale à Mont-près-Chambord. Il rappelle qu'en 2007, en tant que Président du syndicat du Pays des Châteaux, il avait convenu avec les élus de l'époque, d'unir les syndicats d'initiatives et offices de tourisme pour créer l'Office de tourisme Blois Chambord, dans un souci d'accompagner le développement de la destination, destination devenue aujourd'hui destination de séjours. Gilles CLEMENT est fier de se rappeler ce qui a été accompli et que des marges de progression sont toujours possibles.

[Approbation du précédent compte rendu \(AG 2023 du 25 juin 2024\)](#)

La Présidente rappelle que le compte rendu est téléchargeable sur le site Internet de l'Office de Tourisme dans l'espace Adhérents. Elle le soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Aucun vote contre.

➔ Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2023 est approuvé à l'unanimité.

[Intervention de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux](#)

La Présidente donne la parole à M. Christophe DEGRUELLE :

« Merci Mme la Présidente, chère Cathy et à travers la Présidente de l'Office, je salue tous les membres du bureau et du Conseil d'administration, ainsi que les adhérents, cher David et à travers David, je salue les personnels de l'Office de tourisme, chers tous. Merci Gilles pour ton intervention, c'est très important de rappeler le point de départ, et ce point de départ en 2007 est important, une décision structurante à cette époque. L'objectif était de passer à une destination et non plus un lieu de transition entre deux visites. Je rappelle qu'il y a eu deux décisions ultra courageuses, d'abord de faire un office de tourisme intercommunautaire -au-delà d'un office intercommunal- avec l'agglomération en phase de construction, la communauté de communes qui ne s'appelait pas encore Grand Chambord mais Pays de Chambord, et le fait d'avoir décidé que c'était bien la destination qui devait être le moteur du périmètre, c'était audacieux et avant-

gardiste. Même aujourd'hui, au niveau national, très peu d'offices de tourisme ont une échelle aussi large, puisque depuis nous ont rejoint la communauté de communes de Beauce Val de Loire. La deuxième décision toute aussi structurante c'est d'avoir mis en place la taxe de séjour. Depuis 2007 elle n'avait pas augmenté, mais mettre en place une taxe de séjour c'était aussi audacieux parce que beaucoup d'endroits mettaient en place des taxes de séjour, qui restaient à l'échelle communal et qui en réalité n'étaient pas perçues pour la promotion de la destination mais servaient à donner du fluide aux budgets communaux. Cette décision de 2007, aujourd'hui nous en récoltons les fruits.

Je rappelle quelques chiffres avec trois éléments : le nombre de nuitées avec 1 980 000 nuitées, la taxe de séjour a rapporté 1 375 000€, puis le chiffrage des passages au Lac de Loire avec 89 956 vélos comptés.

Nous avons pris un certain nombre de décisions importantes notamment en relevant le niveau de la taxe de séjour qui n'avait pas bougé depuis 2007, voté à l'unanimité par le conseil syndical, basé sur ce qui se pratique à Amboise. Autre élément pour comprendre notre fonctionnement, le Pays des Châteaux, grâce à la taxe de séjour, octroie une subvention à l'Office de tourisme de 1 050 000€, une subvention pour les Relais d'Information Touristiques d'un montant de 30 000€, les subventions aux manifestations culturelles à vocation touristique pour 170 000€. Elle permet tout au long de la saison touristique y compris maintenant l'hiver, de manifester le dynamisme de notre destination et de faire vivre des manifestations très différentes comme le festival de musique de Chambord, les mercredis musicaux de la Baignade naturelle de Mont-près-Chambord, le festival de musique classique des Douves à Onzain et évidemment Jazz'in Cheverny. Cette enveloppe ne sert pas qu'à la musique, même si la musique est un élément fort d'attractivité, elle est là pour permettre à des communes, à des associations ainsi que nos quatre grandes locomotives que sont Cheverny, Chambord, Blois et Chaumont, de trouver un véritable partenaire en notre syndicat mixte du Pays des Châteaux.

Les retombées financières liées à la taxe de séjour nous permettent de travailler également la signalétique de nos circuits vélo-château. Nouvelle appellation : nos boucles s'appellent désormais Châteaux de la Loire à vélo. On garde cet encrage historique, on peut bénéficier du dynamisme de la Loire à vélo. Nous avons retravaillé la signalétique et nous aurons de plus en plus de touristes.

Parmi les actions importantes à avoir en tête, il y a l'achat du Bureau d'Information Mobile qui va permettre d'être présent sur toutes les manifestations. Dans les prochaines semaines, il y a la modernisation et agrandissement du bureau d'information de Chaumont et de Cheverny. Il y a également le Guide du routard, même à l'heure du numérique, même à l'heure des iPhone, le Guide du routard garde une notoriété très forte. Nous aurons un très beau Guide du routard Blois-Chambord Val de Loire, on peut en être très fier. Il y a déjà le travail engagé avec Gares et connexions pour l'habillage de nos gares et puis enfin une étude très intéressante sur l'accès à l'eau. Je pense qu'avec le réchauffement climatique pouvoir offrir à nos touristes un accès à l'eau plus facile, c'est aussi un élément très fort. La semaine dernière, le bureau d'étude nous a fait le diagnostic de ce qui existait et le potentiel, je crois qu'on pourra avoir une corde supplémentaire à notre arc.

Très optimiste comme Gilles, comme Cathy, pour nos actions en faveur du tourisme et puis nous avons aussi la chance d'avoir beaucoup de professionnels, beaucoup d'hébergeurs, qui eux aussi participent à cette montée en gamme, montée en puissance de notre destination. Merci et bonne Assemblée générale à tout le monde. »

Rapport financier 2024 (exercice clos au 31/12/2024)

(présenté par Agnès VOISIN, expert-comptable)

CHIFFRE D'AFFAIRES & MARGE



	2022	2022	2024	
	31-déc-22	31-déc-23	Budget	Réalisé
Chiffre d'affaires total	1 329 899	1 412 362	1 424 600	1 646 517
Prestations forfait groupe	662 364	601 079	670 000	895 104
Prestations forfait individuels	80 905	70 775	65 000	46 131
Prestations billetterie Pass	433 597	606 275	580 000	553 296
- Prest. Achats forfaits groupe	543 278	490 348	536 000	765 811
- Prest. Achats forfaits ind.	63 348	44 836	52 000	31 611
- Prest. Achats billetterie Pass	359 413	510 233	478 500	412 521
+ RRR / prest. Forfaits	-23 900	-17 845	-19 110	-22 281
Marge globale TTC	234 727	250 557	267 610	306 869
Marge globale forfait HT	195 606	208 798	223 008	255 724
Taux de marge / HT	16,62%	16,34%	16,96%	17,11%

Achat de prestations locales réinjectées dans le tissu économique

20% de marge HT soit +40K€

Nous avons un excellent chiffre d'affaires sur 2024 avec un total de 1 646 517€ plus de 200K€ de plus que ce qui avait été budgété. Le budget est dans la continuité des budgets précédents.

↳ Au niveau des Groupes, chiffre d'affaires d'un montant de 895K€ contre 670K€ au budget, soit une excellente année commerciale avec quelques séjours importants en CA.

↳ Au niveau des Individuels, un chiffre d'affaires un peu bas avec 46K€ contre 65K€ prévu au budget.

↳ Billetterie pass : chiffre d'affaires de 553K€, en baisse par rapport à 2023 et par rapport au budget.

La marge globale HT est de +255K€, par rapport aux 223K€ attendus au budget prévisionnel en raison des bons résultats du service Réceptif, nous dégageons une marge supplémentaire de 30K€. Par rapport à 2023, c'est 20% et 47K€ de plus.

PRODUITS AUTRES & SUBVENTIONS



	2022	2023	2024	
	31-déc-22	31-déc-23	Budget	Réalisé
Ventes billets Beauval	14 470	2 477	-	
Ventes boutique	20 053	38 251	42 600	46 914
Subventions	454 542	950 000	980 000	992 500
-/+ Dot.repri. fonds dédiés fds solidarité		30 000	-	
Taxe de séjour reprise fds dédiés	466 423	24 169	-	
Cotis. + parutions web + encarts pub.	85 570	87 706	67 000	99 174
Transferts de charges	1 030	1 723	-	-

Dont 12 500€ pour la Fête du vélo

Les ventes Boutique sont en progression avec + de 46K€.

Les subventions de 992 500€, 12 500€ de plus que ce qui a été budgétés (subvention Fête du vélo)

Le montant des cotisations, parutions web et encarts publicitaires s'élève à 99K€ en progression par rapport à 2022 et 2023.

ACHATS ET CHARGES EXTERNES



	2022	2023	2024	
	31-déc-22	31-déc-23	Budget	Réalisé
Autres achats et charges ext. hors comm.	198 141	170 060	184 100	190 331
Frais communication et pub.*	243 791	223 499	209 786	222 106

Les principaux postes en sont :

Locations	7 184	7 202	8 160	8 485
Annonces, promotions, éditions	243 791	223 499	209 786	222 106
Télécom, PTT	25 102	20 076	20 500	20 310
Maintenance	29 152	16 212	28 000	31 494
Honoraires	56 887	56 109	43 500	43 556
Nettoyage	11 672	11 047	15 200	10 425
Déplacements, Missions, réceptions	10 628	10 160	15 000	12 333

Les achats et charges externes, d'un montant de 190K€, sont les frais de fonctionnement, frais généraux, montant prévu dans le budget.

Les frais de communication se sont élevés à 222K€, conformément à l'enveloppe de 2023.

Les principaux postes de dépenses sont quasi identiques à l'année précédente sauf la maintenance qui est en augmentation (informatique, coûts de maintenance élevés,...).

SALAIRES, CHARGES SOCIALES & IMPÔTS

	2022	2023	2024	
	31-déc-22	31-déc-23	Budget	Réalisé
Salaires et charges	811 224	836 512	836 187	863 491
Transferts de charges / salaires	0	-1 722	-	-
Salaires + charges - transferts + interim	811 224	834 790	836 187	863 491
Salaires et charges / CA	61,00%	59,23%	58,70%	52,44%
Impôts et taxes	100 089	94 511	116 762	107 197
Reprise de prov.	27 648	5 000	-	-
Dotations amort. Et prov.	42 608	38 016	33 000	34 504
Résultat exceptionnel	30 683	-4 394	-	-6 755

Forte optimisation des RH

Dont TVA non récupérable : 24 K€ et TVA / marge : 50 K €

Les salaires et charges sociales représentent un montant de +863K€, soit plus important que le montant budgété (plus de personnel en saison en raison d'une fréquentation plus forte).

Les impôts et taxes représentent 107K€, TVA non récupérable sur les frais de fonctionnement (partie non assujettie à la TVA) soit 24K€ et la TVA sur marge (TVA qui s'applique sur les ventes de séjours et billetterie) pour 50K€ (l'augmentation de l'activité commerciale explique l'augmentation des impôts et taxes).

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 34K€ (investissements amortis chaque année).

S'ajoute un résultat exceptionnel de -6 755€.

RÉSULTAT NET

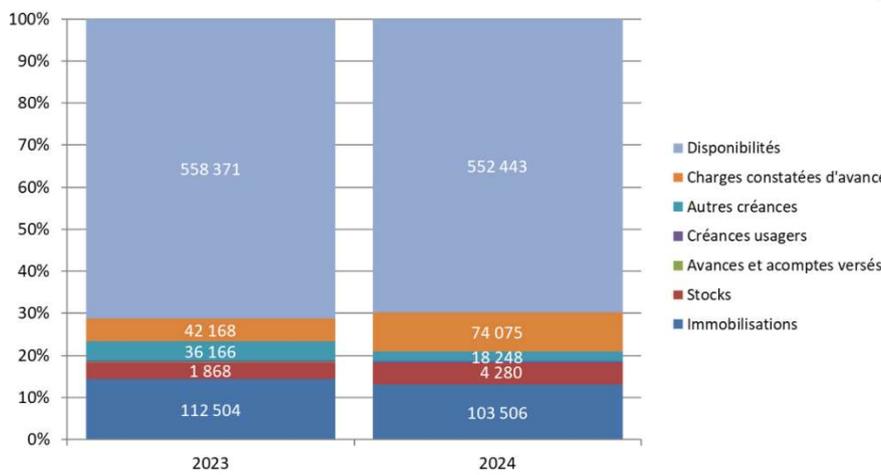
	2022	2023	2024	
	31-déc-22	31-déc-23	Budget	Réalisé
Total des produits	2 311 142	2 436 228	2 404 600	2 648 758
Total des charges	2 392 318	2 448 235	2 456 342	2 655 736
Résultat	-81 176	12 007	-51 742	-6 978

Budget général de l'Office

Dont en 2023, 50 K € de subvention relative à 2022

Le résultat net est de -6 978€ sur cet exercice 2024. Le résultat net au prévisionnel était de -51 000€ qui est moindre que prévu grâce aux résultats commerciaux, qui permet de compenser l'augmentation des charges (charges salariales du fait de l'ancienneté et de l'augmentation du point d'indice). Le résultat est meilleur de 47 000€ en raison également du travail de limitation des frais de contrats divers.

ACTIF DU BILAN



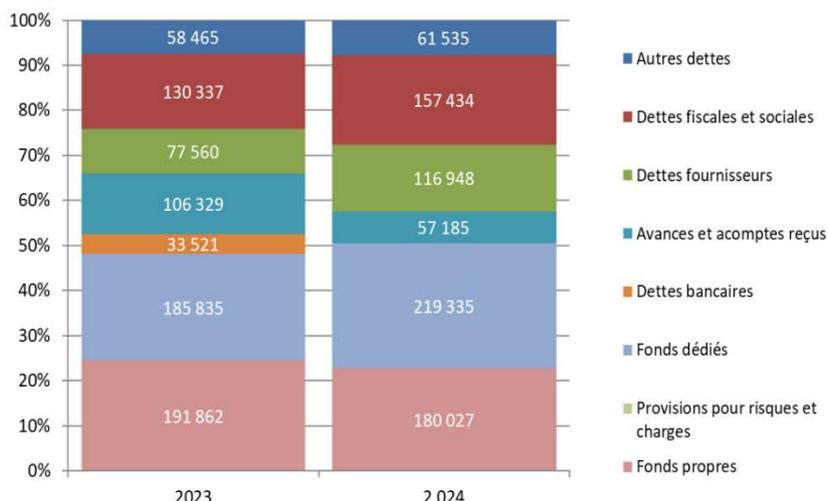
L'actif du bilan, c'est ce que possède l'association.

Les disponibilités c'est l'argent et les placements dont disposent l'Office au 31 décembre de l'exercice.

Les charges constatées d'avance 74K€, sont les dépenses réalisées en 2024 qui concernent 2025.

Les immobilisations que l'on amortie chaque année de 103K€ (matériel informatique, mobilier, les véhicules,...).

PASSIF DU BILAN



Le passif du bilan, ce sont les ressources de l'association.

Les fonds propres qui s'élèvent à 180K€ diminuent par rapport à 2023 en raison du déficit et également des subventions d'investissement repris tous les ans.

Les fonds dédiés qui s'élèvent à +219K€ (fond de solidarité touché pendant le COVID, non consommé, qui seront utilisés en cas de déficit lié à la masse salariale, non utilisés en 2024 en raison des bons résultats commerciaux).

Les avances et acomptes reçus des usagers sont de 57K€.

Les dettes fournisseurs (prestataires et différents fournisseurs) dues au 31/12/2024 qui seront réglées début 2025 pour 116K€.

Les dettes fiscales et sociale de +157K€ ce sont la TVA et les charges sociales qui sont à réglées en début d'exercice 2025.
=>Structure financière toujours très saine, avec des fonds propres.

David HAMEAU précise que l'augmentation du CA est liée à la vente de Pass et de séjours vendus par le service Réceptif, à des volumes d'affaires plus importants. Quand le service Réceptif fait plus de CA, ce sont des retombées directes pour les prestataires, indicateur sain de l'activité économique de la destination. L'office de tourisme est un activateur économique (800K€ d'achats de prestations hors billetterie). Les aides publiques permettent de faire fonctionner le service public d'accueil à hauteur de plus d'un million d'euros. Et dans le même temps, l'activité commerciale de l'Office de tourisme permet l'achat de prestations aux professionnels du tourisme pour près de 1.5 millions d'euros.

La tendance pour 2025, augmentation de 28% des demandes de cotations, de devis sur le territoire. Cela montre l'intérêt pour la destination et de l'offre proposée, indicateur pour l'avenir plutôt bon.

Charles-Antoine de VIBRAYE fait un constat, car particulièrement inquiet des évolutions climatiques. Il redoute des effets dévastateurs sur les activités. L'année 2024 est une bonne année car il a plu beaucoup. La destination n'est pas une destination soleil et l'on se rend compte quand il y a une météo normale que cela fonctionne bien.

Christophe DEGRUELLE partage cette analyse et ajoute que le débat du changement climatique est bien au-delà de nos politiques touristiques. Il est plutôt optimiste car certaines destinations en France qui, elles, vont subir de plein fouet le réchauffement climatique vont être moins fréquentées (exemple : la Provence avec plus de 50°C). L'accès à l'eau, les forêts, la fraîcheur, cela restera un avantage concurrentiel pour notre destination. Les chiffres de 2024 ont montré que la France était la 1^{ère} destination touristique mondiale devant l'Espagne et les Etats-Unis. Il y a également la question du surtourisme. Les mutations du tourisme juillet et août renvoient à l'organisation du travail et aux habitudes, renvoient également aux rythmes scolaires.

Catherine MONTEIRO soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée.

Aucun vote contre.

→ Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Rapport du commissaire aux comptes

(intervention d'Éric LETOURMY, Commissaire aux comptes)

Les comptes présentés ont été audités et arrêtés par le Conseil d'administration du 22 mai dernier.

Le commissaire aux comptes a accentué les travaux sur la césure d'exercice c'est-à-dire des charges qui ont été comptabilisées en 2024 mais qui concernent 2025, inversement nous avons la même chose avec certains produits et de fonds dédiés qui concernent 2025 mais encaissés en 2024. Ceux-ci peuvent jouer sur le résultat.

Sur le contrôle des factures, nous n'avons pas relevé de choses particulières, rapprochement régulier entre le budget et les dépenses engagées ou les recettes encaissées.

A l'issue du contrôle, les comptes sont certifiés réguliers et sincères, le bilan donne une image fidèle de la situation du patrimoine de l'association au 31 décembre 2024 avec des capitaux propres confortables et une bonne trésorerie.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

(Ce rapport récapitule tous les mouvements intervenus entre les administrateurs ou collectivités qui représentent l'Office)

- Subvention de fonctionnement 2024 du PDC : **980K€**
- Prestations de service auprès de Mme Sandra HOUY – Hôtel Anne de Bretagne
 - o Achat de 396.68€
- Prestations de service auprès Mme Marie-Noëlle CHALUMEAU - CIS Ethic Etapes à Blois
 - o Achat de 22 750,65 €
- Mise à disposition de l'ensemble immobilier 5 rue de la Voûte à Blois (siège de l'Office), prêté à titre gratuit par le PDC
 - o Evaluation du loyer équivalent : 75 K€

Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs

La Présidente sollicite l'Assemblée pour l'approbation des comptes annuels et donne quitus aux administrateurs.

Aucun vote contre.

➔ Les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Rapport moral 2024

Catherine MONTEIRO fait lecture du rapport moral :

« Je tiens tout d'abord à vous remercier toutes et tous pour votre présence à notre Assemblée générale 2024. J'en profite d'ailleurs pour remercier notre commissaire aux comptes et notre experte comptable, qui tout au long de l'année nous accompagnent dans la bonne gestion de notre association. C'est une importante responsabilité puisque le budget général de notre office de tourisme, représente plus de 2, 5 millions d'euros.

Je remercie aussi, pour leur implication continue, les élus, les membres du Conseil d'administration, les membres du bureau, les salariés et bien entendu vous tous, professionnels, prestataires et adhérents, qui assurez l'accueil des visiteurs sur notre destination Blois-Chambord Val de Loire. Sans le professionnalisme de chacun d'entre vous, le Val de Loire ne serait pas la destination qu'elle est aujourd'hui.

Je veux remercier en particulier Monsieur le Maire, cher Gilles CLÉMENT, qui nous accueille ici à Mont-près-Chambord, pour sa présence, pour sa sensibilité aux questions qui touchent le tourisme, l'accueil, et l'aménagement du territoire. Je tiens également à te remercier cher Gilles, pour avoir impulsé tant d'initiatives, pour la création et le développement de notre destination. Elle s'est construite autour des Grands sites qui prennent, certes, une part majeure de son identité, et tu as su impulser, avec les autres élus de nos territoires, un développement touristique qui sait prendre en compte et valoriser les loisirs de pleine nature, la gastronomie, les vignobles, les paysages, la douceur de vivre, l'art contemporain, les jardins et bien sûr, le vélo, le réseau des châteaux de la Loire à vélo qui connaît aujourd'hui une évolution majeure.

Je remercie les équipes des communautés de communes de Grand Chambord, mais aussi de Beauce Val de Loire, qui, de plus en plus structurent une offre touristique indispensable, autour de l'eau, l'accès à l'eau, le Lac Domino, les moulins et la Loire.

Je remercie Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys et du Syndicat mixte du Pays des châteaux, et ses équipes, qui portent le développement du tourisme à l'échelle des 3 intercommunalités, en anticipant sur l'aménagement, l'organisation et l'animation de notre territoire touristique, en concertation permanente avec les opérateurs locaux. Le Pays des Châteaux, avec notre office de tourisme, veille à construire les infrastructures, anticipe les besoins et mobilise les moyens nécessaires au développement et la notoriété de notre destination touristique.

L'ensemble des acteurs forme une communauté solidaire, qui organise notre destination touristique, dans toutes ses dimensions.

Nous le voyons et les visiteurs nous le disent, le nombre de séjours vendus à Blois-Chambord, la fréquentation des sites et de notre office de tourisme le confirment, la destination répond ainsi parfaitement aux attentes des visiteurs.

Plusieurs locomotives enregistrent une nouvelle fois des records de fréquentation. Le Domaine national de Chambord franchit la barre des 1,180 millions de visiteurs. La ville de Blois, entrée du territoire, voit la fréquentation du pôle Château/Maison de la Magie /Fondation du Doute en progression très significative.

Dans un contexte de stabilité de la fréquentation du Val de Loire lié à plusieurs mois de météo maussade, la destination Blois-Chambord a connu une nouvelle progression du nombre d'arrivées, de nuitées et de la satisfaction des visiteurs. Ce dernier point est crucial pour notre office de tourisme. Comme vous le savez, comme nous l'avons souvent évoqué, nous voulons accueillir les visiteurs comme on accueille des amis. Prendre le temps de mesurer leur demande, leurs attentes durant leur séjour, pour répondre de manière individualisée à chacun d'entre eux. Nos bureaux d'information sont des sas d'entrée à Blois-Chambord. Après de longs voyages, notre office de tourisme est devenu un lieu de détente et de rencontre avec les équipes d'accueil, pour que « ici commencent les vacances ». La formation des équipes va dans ce sens.

C'est ce que nous avons présenté, expliqué auprès des auditeurs venus contrôler notre travail pour l'obtention de la marque Qualité Tourisme, et nous avons obtenu la marque en 2024. C'est un long travail et je tiens à féliciter toutes les équipes pour cette réussite. Nous sommes reconnus pour un accueil chaleureux, un personnel attentif, la maîtrise de langues étrangères, des prestations d'accueil personnalisées, des informations claires et précises, une propreté et un confort assurés, la prise en compte des avis et retours des visiteurs.

Dans la continuité, nous avons obtenu le classement de notre office de tourisme en catégorie 1. Déterminé par le Ministère du Tourisme, il représente le plus haut niveau de reconnaissance et de qualité parmi les différentes catégories de classement des offices de tourisme, en visant à évaluer l'excellence des services et de l'accueil proposés par ces offices. En résumé, les offices de tourisme classés en catégorie 1, comme Blois Chambord – Val de Loire, sont des établissements qui se distinguent par leur engagement envers l'excellence, leur offre de services complète et de qualité, et leur capacité à fournir aux visiteurs des informations précises et utiles pour rendre leur séjour mémorable. C'est je crois notre ambition à tous.

Nous avons profité de cette marche supplémentaire, pour faire évoluer le logo de la destination vers plus de simplicité, vers une lecture simplifiée et plus de facilité à le mémoriser. Nous avons aussi fait progresser encore notre site internet avec la même ambition.

Pour finir, je tiens à vous dire que notre association ne fonctionnerait pas sans une équipe de salariés compétente, engagée, motivée, disponible, qui sait appréhender les contraintes, intégrer les exigences que nous partageons et offrir un niveau professionnel remarquable. Cette Assemblée générale est l'occasion pour moi de saluer le très grand professionnalisme de chacun des collaborateurs de notre association, et leur dire combien j'apprécie les qualités humaines qui accompagnent ces qualités professionnelles.

Elles sont partagées sur tout le territoire et portées par tous les prestataires, tous les partenaires. Grâce à vous tous, nous sommes une destination unique. Je vous en remercie. Merci pour votre attention et vive le Val de Loire ! »

Le rapport moral de la Présidente est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Aucun vote contre.

➔ Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2024

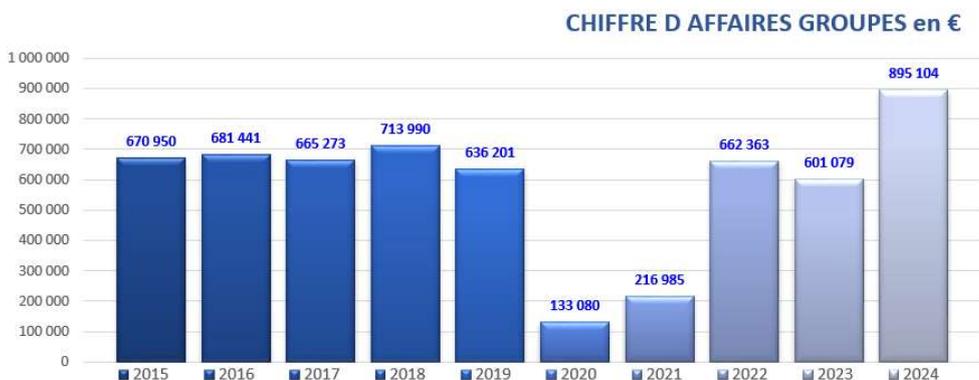
(présenté par David HAMEAU, Directeur)

RESSOURCES HUMAINES

David HAMEAU présente les différents services de l'Office de tourisme et leur composition.

SERVICE RECEPTIF

Les ventes de séjours Groupes sont en progression.



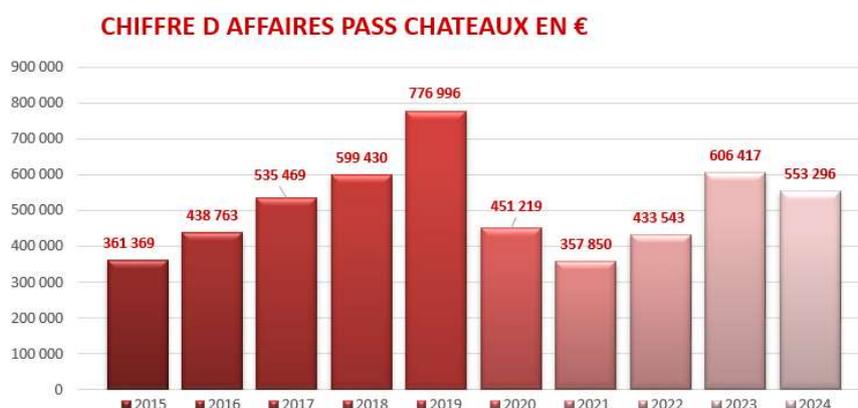
Les ventes pour Individuels sont en recul. De plus en plus d'opérateurs proposent des séjours pour Individuels, cela génère un effet concurrentiel.



L'office de tourisme est un activateur économique local. L'impact des retombées économiques des ventes de séjours en 2024 sur le territoire c'est :

- ⇒ 800K€ de prestations achetées à nos prestataires
- ⇒ 412K€ de billetterie

PASS'CHATEAUX



Les ventes de Pass-châteaux pour 2023 étaient plus fortes. En 2024, nous avons proposé des combinaisons de Pass différenciées mais qui généraient peu de CA. En 2025, nous sommes revenus à un dispositif identique à celui de 2023.

BOUTIQUE



Le chiffre d'affaires est en constante progression. Cela s'explique par le choix des produits (éco-sourcés, locaux). Une nouveauté pour 2025, avec les produits « Bienvenue à la ferme » qui seront proposés à la vente.

SERVICE ACCUEIL

Le service est composé de 5 conseillers permanents, une responsable de service à l'année et 8 saisonniers compétents, polyglottes et impliqués dont un saisonnier destiné au BIM (bureau d'Information Mobile).

Une augmentation de la fréquentation est enregistrée en 2024 à Blois (+90K personnes entrent dans l'office dont +31K demandent des informations touristiques).

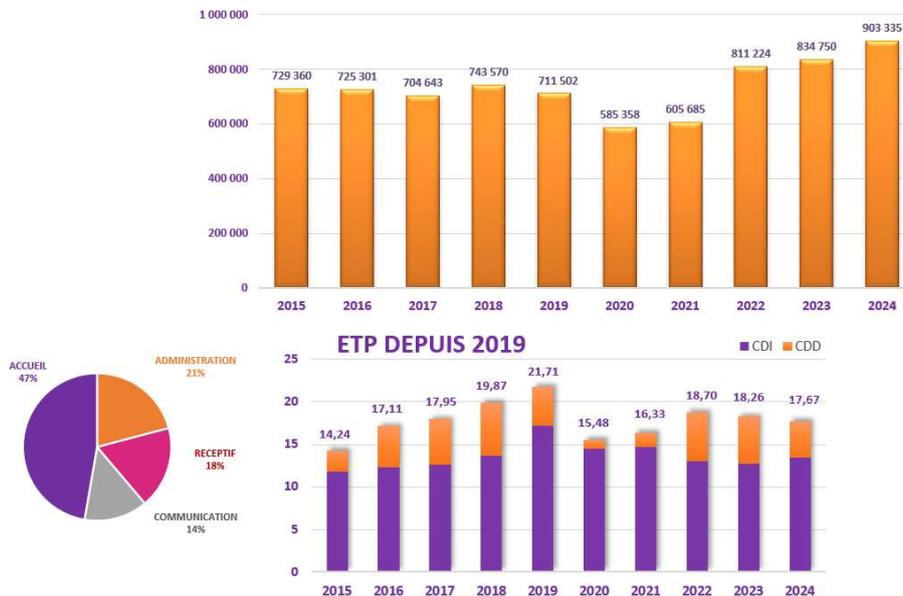
Les conseillers en séjours passent du temps avec les visiteurs, en identifiant les besoins, leurs intérêts pour adapter les réponses de manière individualisée. A l'office, nous accueillons les visiteurs comme des amis.

RESSOURCES HUMAINES

L'Administration est un service support aux autres services de l'Office, qui gère notamment les ressources humaines.

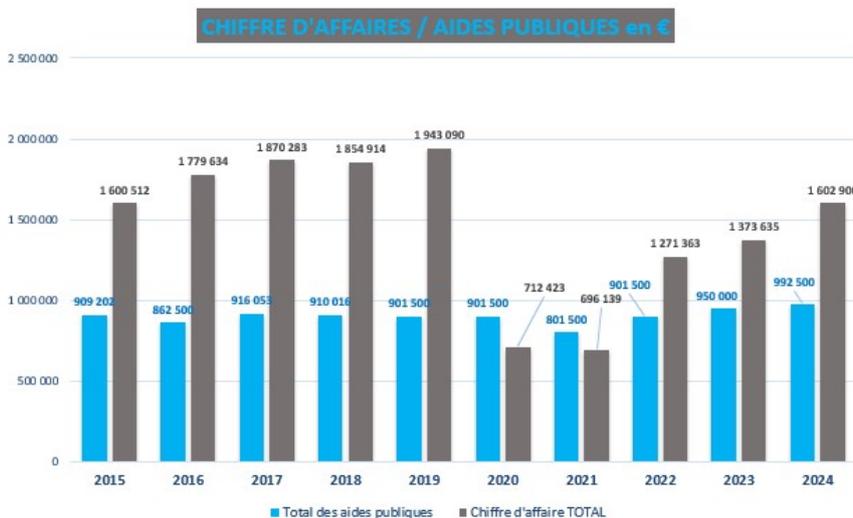
RESSOURCES HUMAINES

Evolution de la Masse Salariale en €



Evolution des ressources humaines stable. Le volume d'activités de l'office est croissant et pourtant la masse salariale est contenue au maximum. Grande implication des salariés tout au long de l'année pour faire en sorte que l'Office fonctionne bien de manière optimisée.

RESSOURCES FINANCIERES



Progression des aides publiques car l'Office est très accompagné. C'est important pour une association qui a une mission de service publique.

Christophe DEGRUELLE souhaite aborder le sujet des congrès. A Blois, l'organisation des congrès a évolué. Blois Congrès est revenu en régie municipale dès 2019 après avoir été géré par l'Office de tourisme.

Il y a un projet de nouveau théâtre, la Halle aux grains n'est pas homologué au regard de ce que le Ministère de la Culture souhaite faire. Le Ministère sur la partie Scène Nationale Halle aux grains est co-financier avec la ville de Blois. Un nouveau théâtre sera situé au niveau de l'ancien garage Peigné. La Halle aux grains sera donc reconfigurée uniquement

pour développer la partie congrès/séminaires. A ce titre, l'agglomération va participer financièrement à cette refonte de la Halle aux grains et puis avec la commune de la Chaussée Saint Victor et le Carroir, s'associer sous une forme encore à définir, afin de commercialiser l'ensemble des espaces en capacité d'accueillir des congrès/séminaires. Il y a aura donc la Halle aux grains relookée, l'amphithéâtre de la bibliothèque Abbé Grégoire, les équipements Château/Maison de la magie, le Jeu de paume, et le Carroir, et ainsi pouvoir répondre aux sollicitations en pleine évolution. Le mode d'organisation est à définir, l'important étant d'arriver à une commercialisation commune de l'ensemble des espaces. Les congrès/séminaires génèrent un CA important ainsi que des retombées sur les commerces de centre ville (exemple : bonne fréquentation des boutiques du centre ville lors des Rendez-vous de l'Histoire).

BILAN COMMUNICATION

(présenté par Anabelle PAILLISSON, Responsable communication)

Le service Communication est composé d'une cheffe de service, Anabelle PAILLISSON, un webmaster ainsi que le renfort d'Alizée qui fait le lien avec les adhérents et prestataires et travaille sur l'animation de la destination.

Les objectifs 2024 : =>Assoir l'image multi-facettes de la destination : Patrimoine/Loire/Vélo
=>Faciliter l'organisation des séjours en apportant des réponses pratiques aux visiteurs
=>Développer l'image toutes saisons de la destination

Les éditions 2024 : le guide pratique / la carte vélo / le plan de Blois / catalogue Groupes

Fréquentation Web : Plus de 563K utilisateurs, surtout des français (64%).

Les pages les plus consultées : Agenda / Webcams / Visiter Blois / Châteaux de la Loire / Pass châteaux...

Magazine Châteaux de la Loire 2024 : 11^{ème} édition – 32 exemplaires en kiosque. C'est un outil qui permet à l'office d'être présent en proximité dans toutes les régions françaises, et à une échelle intéressante car ce document peut être réutilisé par tous (diffusé chez les prestataires).

Nouveau site Internet : novembre 2024

Campagne webmarketing 2024 : Marketing digitale avec achats de mots-clés, achats publicitaires en ligne (réseaux sociaux + sites à forte notoriété). Amélioration de la visibilité sur Instagram (+ de vidéos).

Animation de la destination : programmation estivale (livret agenda estival format web et papier qui répond à la demande des visiteurs) et la Fête du vélo. Animations de basse saison avec les opérations 2x plus et un partenariat avec l'ADT en proposant des forfaits 3 châteaux pour Noël.

Nouveau nom pour les boucles à vélo : « Châteaux de la Loire à vélos ».

Evolution du logo de la destination : Ajout de « Val de Loire » pour réaffirmer notre appartenance.

Le réseau des adhérents : Arrivée d'Alizée LAURENCEAU pour assurer l'animation du réseau, réseau des adhérents, des saisonniers, des Relais d'informations touristiques, ainsi qu'être un relai avec les communes (organisation de la Fête du vélo, collecte des animations). Avec le soutien financier du Pays des châteaux, qui a octroyé une subvention particulière liée à cette activité.

Catherine MONTEIRO soumet le rapport d'activité à l'approbation de l'Assemblée.

Aucun vote contre.

➔ Le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.

Budget 2025

(présenté par Agnès VOISIN, expert-comptable)

Pour la construction du budget, nous nous servons des années précédentes, pour en dégager des tendances, des orientations et puis prendre en compte également les dépenses nouvelles ou nouveaux produits sur l'exercice à venir.

PRODUITS	2024	2025
Ventes de marchandises	42 600	50 000
Prestations	1 315 000	1 345 000
Autres produits	67 000	67 000
TOTAL A	1 424 600	1 462 000
CHARGES		
Achats de marchandises	29 117	33 500
Achats de prestations	1 047 390	1 071 375
TOTAL B	1 076 507	1 104 875
MARGE COMMERCIALE (A-b)	348 093	357 125
Subventions	980 000	1 050 000
TOTAL PRODUITS AUTRES	980 000	1 050 000
Autres charges de fonctionnement		
Fournitures, entretien divers	75 860	73 260
Documentation, cotisations	6 800	7 400
Publicité et communication	209 786	217 213
Frais déplct, missions, réception	15 000	12 500
Autres charges (assurances, serv. Banc...)	203 202	195 974
Salaires et CS perm et CDD	836 187	923 480
Amortissements	33 000	28 000
TOTAL PRODUITS AUTRES	1 379 835	1 457 828
RESULTAT EXPLOITATION	-51 742	-50 703
AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
Reprise fonds dédiés	0	50 703
TOTAL	-51 742	0

=>Evolution du budget boutique, dynamique croissante

=>Séjours Groupes 700K€ (+30K€)

Séjours Individuels 65K€ (idem 2023 & 2024)

Billetterie Pass 580K€ (idem 2024)

=>Idem pour les autres produits (adhésions) 67K€

=>Marge à 357K€

=>Subvention augmentée à 1 050K€

=>Frais généraux relativement similaires aux années précédentes sauf maintenance

=>Augmentation de la masse salariale +87K€

€ +30K€ ancienneté & point

€ +18K€ poste à l'année à Cheverny

€ +27K€ poste animation de réseau

€ +12K€ poste saisonnier Bureau mobile

Le budget serait déficitaire à hauteur de 50 703€, qui serait couvert par la reprise de fonds dédiés (fond de solidarité non consommé). Agnès VOISIN rappelle qu'au niveau des subventions, il y a un accompagnement supplémentaire qui est en lien avec l'augmentation de la masse salariale.

Catherine MONTEIRO soumet le budget 2025 à l'approbation de l'Assemblée.

Aucun vote contre.

→Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

Plan d'actions 2025

(présenté par David HAMEAU, Directeur)

Plan d'actions commerciales :

- Développer la relation clients : assurer le service tout au long du séjour ;
- Participer aux salons en partenariat avec d'autres sites ;
- Valoriser l'Offre de séjours GROUPES : haut de gamme / Nature / Slow tourisme et plus de force de vente ;
- Proposer une Offre de séjours INDIVIDUELS qualitative et haut de gamme, avec plus de valeur ajoutée, avec intégration de nouveaux prestataires et la création de séjours spécifiques à la demande ;
- Proposer des offres journées et séjours GROUPES sur le Teambuilding ;
- Mise en avant des journées et séjours GROUPES sur la thématique de Noël.

En ce qui concerne la boutique, les actions sont :

- Produits éco-sourcés
- Produits locaux
- Produits logotés Office de tourisme
- Produits qui se démarquent des boutiques à proximité
- Offres commerciales (ventes par lots)
- Mise en place de produits label « Bienvenue à la ferme ».

Plan d’actions Communication :

- 1-Campagnes de communication pour les boucles “Châteaux de la Loire à vélo”
- 2-Première saison pour le nouveau site internet et le nouveau logo de l’Office de tourisme
- 3-Animation du réseau des adhérents.

Plan d’actions Accueil :

1. Déploiement du Bureau d’Information Mobile (BIM)
2. Suite au classement 1^{ère} catégorie, recrutement d’un conseiller en séjour pour le bureau de Cheverny
3. Déploiement d’un nouveau système de téléphonie
4. Insonorisation de l’espace Accueil
5. Formation en vue de l’obtention du label « Tourisme & Handicap ».

Adhésions 2026 (validation des tarifs de cotisation)

(présenté par David HAMEAU, Directeur)

TERRITOIRE BLOIS-CHAMBORD	PACK 1	PACK 2
Hôtel 1 étoile et sans étoile	150€ TTC	275€ TTC
Hôtel 2 étoiles	170€ TTC	295€ TTC
Hôtel 3 étoiles	185€ TTC	310€ TTC
Hôtel 4 & 5 étoiles	210€ TTC	335€ TTC
Chambre d’hôtes	150€ TTC	275€ TTC
Camping et centre d’hébergement	150€ TTC	275€ TTC
Location saisonnière	150€ TTC	275€ TTC
Restauration	150€ TTC	275€ TTC
Prestataire Tourisme et Loisirs, moins de 50.000 visiteurs	150€ TTC	275€ TTC
Prestataire Tourisme et Loisirs, plus de 50.000 visiteurs	205€ TTC	330€ TTC

HORS TERRITOIRE BLOIS-CHAMBORD	PACK 1	PACK 2
Hôtel 1 étoile et sans étoile	180€ TTC	305€ TTC
Hôtel 2 étoiles	220€ TTC	345€ TTC
Hôtel 3 étoiles	250€ TTC	375€ TTC
Hôtel 4 & 5 étoiles	300€ TTC	425€ TTC
Chambre d’hôtes	180€ TTC	305€ TTC
Camping et centre d’hébergement	180€ TTC	305€ TTC
Location saisonnière	180€ TTC	305€ TTC
Restauration	180€ TTC	305€ TTC
Prestataire Tourisme et Loisirs, moins de 50.000 visiteurs	180€ TTC	305€ TTC
Prestataire Tourisme et Loisirs, plus de 50.000 visiteurs	247€ TTC	372€ TTC

=>Maintenance des tarifs 2025

La Présidente soumet les tarifs d’adhésion 2026 à l’approbation de l’Assemblée.

Aucun vote contre.

➔ Les tarifs d’adhésion 2026 sont approuvés à l’unanimité.

Questions diverses

Charles-Antoine de VIBRAYE souhaite remercier et féliciter les équipes de l'Office de tourisme, pour la qualité de leur engagement au service de la collectivité. Il ajoute que le pari est en voie d'être totalement réussi concernant la thématique « Nature » du territoire, avec la passerelle sur la Loire. A contrario de certaines « verrues » à traiter urgemment, domageable sur un si beau territoire qu'est celui de Blois-Chambord.

Il se réjouit des améliorations apportées à l'agglomération blésoise, avec le quartier Gare métamorphosé, Fleur de Loire, l'Hôtel Dieu en cours de restauration. Toutefois, il est inquiet sur l'état du commerce du centre-ville, problématique partagée par certaines villes et interpelle Christophe DEGRUELLE à ce sujet.

Christophe DEGRUELLE précise que le commerce de centre-ville est un problème national français. Tout le monde a changé ses habitudes de consommation avec le numérique. Ce qui sauve Blois par rapport à d'autres villes de même strate démographique, c'est le tourisme. Ce n'est malheureusement pas suffisant. Au niveau de l'agglomération, il a été mis en place un dispositif, une ORI (Opération de restauration Immobilière) qui va donner un pouvoir coercitif. Cela va permettre de mettre en demeure un certain nombre d'immeubles, essentiellement dans la rue du commerce dans un premier temps, en imposant de faire réaliser des travaux de remise aux normes ou d'insalubrités aux propriétaires. A défaut, la mairie et l'agglomération feront jouer leur droit de préemption.

Gilles CLEMENT indique qu'à Grand Chambord, le plan de paysage est en train d'être mis en place. Il a été identifié que le plus important c'est d'être compris par les administrés. Plus la commune est petite, plus c'est compliqué de se faire comprendre.

Serge TOUZELET pose deux questions :

Pourquoi le Château de Blois n'est pas illuminé côté rive gauche ?

Catherine MONTEIRO répond qu'une réflexion est en cours pour les monuments majeurs de la ville de Blois, pour le Pont Jacques Gabriel, la mairie ainsi que le Château.

Existe-t-il un palmarès des régions de France ?

David HAMEAU répond que les régions n'ont pas toute la même taille. Le Centre Val de Loire apparait en quatrième après la Bretagne, en second le Sud-Est, en premier il s'agit de l'Île de France.

Marie-Hélène MILLET insiste sur les travaux qui vont avoir lieu à la Capitainerie du Lac de Loire.

Christophe DEGRUELLE précise que les travaux ne sont pas destinés qu'à la Capitainerie (rénovation, restructuration pour y installer un restaurant italien). Il faut compter aussi des travaux pour la piscine, la restructuration du Lac de Loire, le financement de la passerelle, les réaménagements entre le pont J Gabriel et le pont F Mitterrand, la zone de la Bouillie, et les rives de Candé à Chaumont, soit 16 millions d'investissement sur les budgets 2025, 2026 et 2027.

Il souhaite avec l'observatoire des territoires, faire une étude fine sur les retombées financières, fiscales et d'emploi que génère l'activité touristique, enjeu fondamental.

Mickaël DUBOIS interroge sur le fait qu'il n'y a pas d'évènementiel prévu pour les 300 ans du Pont Jacques Gabriel. Il témoigne des « verrues » rencontrées lors des décollages et survols en montgolfières de la Bouillie et la Boire. Pour ses clients, il détourne leur regard lors des passages à proximité. Il reconnaît les difficultés que ces dossiers représentent.

Christophe DEGRUELLE indique que l'anniversaire du pont Jacques Gabriel a échappé à tous. En ce qui concerne la Boire, il concède que c'est un dossier difficile et précise qu'il ne peut être réglé que si l'Etat s'en mêle. Un dossier d'aménagement est prévu (compétences de l'agglomération et des trois communes concernées Blois-Saint Gervais-Vineuil). Si l'Etat ne met pas des moyens financiers et humains, nous ne sommes pas en capacité de traiter ce dossier seuls.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres de l'Assemblée ne sollicitant plus la parole, Catherine MONTEIRO remercie tous les membres présents ainsi que la qualité des échanges.

La séance est levée à 12h50.

La Présidente
Catherine MONTEIRO